

site en France du SEAE M. Jamieson

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, annonce qu'il se rendra en visite officielle à Paris, les 2 et 3 novembre prochain, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères de France, M. Louis de Guiringaud. Cette visite, est la première depuis dix ans d'un ministre canadien des Affaires extérieures en France alors qu'en 1966 M. Paul Martin y avait fait lui aussi une visite officielle.

Accord Canada - Côte d'Ivoire

Le Canada accroîtra son assistance à un projet de télévision éducative nationale en Côte d'Ivoire. Un accord prévoyant une contribution financière de 8,5 millions \$ était récemment signé à Abidjan, ce qui porte la contribution canadienne à ce projet à 13,4 millions \$. Selon les termes du nouvel accord, une subvention de 6 millions \$ couvrira les frais de l'assistance technique et la fourniture de l'équipement requis, tandis qu'un prêt de 2,5 millions \$ servira à l'achat d'une partie du papier d'imprimerie nécessaire. La Côte d'Ivoire apportera une contribution de 6 millions \$ en fonds de contrepartie. Le projet, qui permet au gouvernement d'unifier la qualité de l'enseignement, en particulier dans les centres ruraux, profitera à quelque 974 000 étudiants d'ici 1980.

Études sur la gestion des déchets nucléaires

Dans le cadre de l'effort soutenu consenti par le gouvernement fédéral pour assurer la gestion sûre et économique des déchets radioactifs provenant des réacteurs nucléaires exploités au Canada, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et l'Énergie atomique du Canada Limitée se sont associés pour mettre sur pied un programme à long terme de stockage du combustible épuisé des réacteurs, ainsi que d'autres déchets radioactifs.

Ce programme fera aussi appel au savoir-faire et à la collaboration d'autres organismes scientifiques, publics et privés, ainsi qu'aux services d'uti-

Premières rencontres Jamieson - Kissinger



Les premiers échanges de vues entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures M. Don Jamieson (à gauche) et le secrétaire d'État des États-Unis, M. Henry Kissinger, a eu lieu durant la semaine d'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York (photo ci-dessus). Leur seconde rencontre se déroula le 15 octobre, à Washington; à cette occasion, les deux hommes ont étudié un vaste éventail de questions bilatérales et internationales: limites des zones de pêche, Afrique du Sud, prolifération des armes nucléaires, problèmes de l'environnement dans les zones frontalières, énergie et autres questions économiques.

lité publique qui exploitent les réacteurs nucléaires.

Tous les pays de l'Ouest marquent une préférence pour la méthode "géologique" d'élimination des déchets et certains pays, les États-Unis et la République fédérale d'Allemagne entre autres, effectuent des recherches en ce sens. Cette méthode consiste à placer les déchets radioactifs dans des cavernes creusées dans des formations ou des masses rocheuses qui empêcheront les substances radioactives de se répandre dans l'environnement pendant des milliers d'années.

Revenu garanti pour les écrivains

Le Conseil des Arts du Canada a annoncé le lancement d'un programme expérimental qui assurera à quelques écrivains canadiens un revenu annuel de 16 000 \$ durant trois ans. Les résultats de ce concours seront annoncés en avril 1977.

Le programme prévoit l'attribution de deux bourses par année, l'une à un francophone et l'autre à un anglophone.

Le nombre de ces bourses pourra être augmenté par la suite.

Tout candidat doit être écrivain de citoyenneté canadienne, s'être illustré par l'originalité de sa création littéraire et vouloir continuer d'enrichir le patrimoine littéraire du Canada; il devra se consacrer à plein temps à la rédaction de son oeuvre durant un maximum de trois années consécutives.

L'allocation annuelle est fixée à 16 000 \$ au maximum, mais son montant sera révisé chaque année en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie.

Le Conseil considère cette somme comme un revenu garanti; tout autre revenu (droits, enseignement à temps partiel etc.) sera compté comme partie du revenu total du bénéficiaire et déduit de son allocation. D'autre part, le bénéficiaire ne pourra recevoir d'autres subventions du Conseil pendant les trois ans qui suivront ses trois années d'allocation.

Pour obtenir les formules de demande, on doit s'adresser au Service des bourses pour artistes, Conseil des Arts du Canada, Case postale 1047, Ottawa, Ontario, K1P 5V8.